



## ARRÊTÉ N° 2022/688

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 18 novembre 2022 de la société VEOLIA EAU-S.V.A.G., sise rue de la Création – ZAC de Nicopolis à – 83170 - BRIGNOLES, représentée par Monsieur Maurice MEIFFREN,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

L'entreprise VEOLIA effectuera des travaux de terrassement mécanique avenue du 11 novembre 1918, afin de procéder à la pose d'un poteau incendie pour le compte de la SARL ORCHESTRA PROMOTION-lotissement « Le Bastion », tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie.

Aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

#### Article 2 :

Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit au droit de la zone du chantier.

En raison de l'empiètement des travaux sur la chaussée, la circulation sur l'avenue du 11 novembre 1918 sera alternée par feux tricolores et le dépassement sera interdit.

#### Article 3 :

La présente permission de voirie est valable du lundi 28 novembre au mercredi 07 décembre 2022 inclus.

#### Article 4 :

La signalisation réglementaire sera mise en place, maintenue et retirée par l'entreprise VEOLIA qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces opérations.

#### Article 5 :

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

#### Article 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 18 novembre 2022.

 Le Maire,  
Fernand BRUN

